

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

JUILLET 2024

N° 346

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE 🗳️ Bravo ! Vous avez été très nombreux à voter le 09 juillet pour les européennes. Le taux de participation a en effet été de 59,32 % (52,85 % en 2019), soit bien au-dessus de la participation nationale. Alors qu'on pensait ne pas avoir à voter à nouveau avant 2026, la dissolution a changé la donne. Vous êtes donc invités à venir élire votre représentant à l'Assemblée Nationale les dimanches 30 juin (1^{er} tour) et 07 juillet (second tour) à la mairie (il n'y a plus en effet qu'un seul bureau de vote). J'espère que vous serez pour le moins tout aussi nombreux que le 09 juin et si possible encore davantage, notamment dès le premier tour, pour cette élection majeure.

Lilian JOUSSON

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

La 5^{ème} édition de ce marché organisé par le Comité d'Animation en partenariat avec la Chambre d'Agriculture est prévue le **vendredi 05 juillet à partir de 18 H**. Possibilité de restauration sur place.

ÉLECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives se dérouleront les **dimanches 30 juin et 07 juillet**. Tous les électeurs inscrits sur la liste électorale communale au 09 juin minuit pourront voter à la **mairie** de LOUZAC SAINT ANDRÉ. Il n'y a plus sur la Commune qu'un seul bureau de vote, ouvert de 8 H à 18 H.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera ouverte en juillet les lundis de 14 H à 18 H. **Des jeux de société seront à disposition pour les enfants. Pour les plus petits des lectures seront faites.** Fermeture en août.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour inscrire un enfant pour la rentrée : demander un certificat de scolarité à la mairie et se rapprocher de l'école concernée (maternelle ☎️ 05.45.83.27.68 & primaire ☎️ 05.45.82.43.01).

SIGNALEURS

Les cyclistes du **Tour Poitou Charentes** passeront sur la Commune le **20 août** prochain. Pour la bonne organisation sont recherchés encore quelques signaleurs. Tout bénévole intéressé doit se rapprocher de la Mairie.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :
- lundi 08 juillet - lundi 22 juillet

REPAS DU 14 JUILLET

Traditionnellement un repas est offert aux habitants de la Commune à l'occasion de la Fête Nationale, c'est-à-dire le **dimanche 14 juillet à partir de 12 H 30**. Compte tenu des travaux en cours à l'école « Robert ROUX » à Louzac, il se tiendra **dans la cour de l'école maternelle dans le bourg de Saint André**.

Ne pas oublier de s'inscrire au plus tard le 08 juillet (☎️ 05.45.82.18.80) et d'apporter ses couverts (assiette, verre, fourchette, couteau et petite cuillère).

13^{ème} FOLLE BROCANTE

La Folle brocante, moment estival incontournable à LOUZAC SAINT ANDRÉ revient cet été.

Organisée par Liberty Jet, elle se déroulera sur le terrain de football et si besoin sur les rues avoisinantes le **dimanche 28 juillet** (ouverture aux exposants à partir de 5 H). Les emplacements seront au tarif de 2 € le mètre linéaire et peuvent d'ores et déjà être réservés ; pour la restauration sur place, possibilité de plateaux repas.

Renseignements et réservations :

☎️ 06.28.59.73.58 / ☎️ 06.32.94.79.63

L'ampleur d'une telle manifestation populaire et bon enfant exige toutefois des règles de sécurité très strictes. Le respect des arrêtés municipaux réglementant la circulation et le stationnement est impératif et ce par tous, exposants, visiteurs, organisateurs et habitants.

Les résidents directement riverains de la brocante et des zones concernées par les restrictions seront avertis de celles-ci par courrier.

Merci à tous pour le respect des règles et pour la bonne humeur qui doit être le maître mot de cette journée festive et exceptionnelle.

AGENDA

ÉCOLES

Samedi 29 juin 16 H 00
Kermesse des écoles organisée à Louzac par
L'Association des Parents d'Elèves

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanches 30 juin & 07 juillet
Ouverture du bureau de vote de 8 H à 18 H

FÊTE NATIONALE

Dimanche 14 juillet 12 H 30
Traditionnel repas à l'école de Saint André

BROCANTE

Dimanche 27 juillet
13ème Folle Brocante

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 05 juin

- **Ecoles** → Passation d'une convention générale avec JAVREZAC pour définir les modalités de prise en charge par cette commune des enfants y résidant et scolarisés à LOUZAC ST ANDRÉ.
- **Terrains** → Cession d'une parcelle sise à la Chataigneraie d'une contenance de 4 a 67 ca à la SCI PARVERY pour un montant de 5 610 € et de deux parcelles sises au bourg de Louzac d'une contenance de 2 a 10 ca à Julien BLANCHARD pour un montant de 5 140 €.
- **Finances** → Vote d'une décision modificative en investissement de 2 000 € tant en recette qu'en dépense.
- **Bail** → Prise d'un avenant au bail pour le local occupé par la kinésithérapeute pour supprimer la TVA non remboursable de loyer.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGE :

ONILLON Christophe & **PINEAU** Sandrine
08 juin

DÉCÈS :

MARTEAU Michelle
12 juin

Née le 27 décembre 1933, elle s'installe sur la commune en tant qu'institutrice en 1956 et poursuit sa carrière en tant que professeur de collège. Elle fut conseillère municipale de 1982 à 1985.

RECENSEMENT MILITAIRE ! MESSAGE IMPORTANT !

Merci de respecter la période réglementaire de recensement militaire des jeunes qui se fait **du jour de leurs 16 ans à leurs 16 ans + 3 mois**.

Le strict respect de cette période du « 16 à 16 + 3 mois » permettra une prise en compte dans les délais garantissant ainsi de faire la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les 17 ans et 3 mois.

Un Certificat Individuel de Participation est délivré à la fin de la JDC. **Ce document sera exigé jusqu'aux 25 ans révolus du jeune, pour tout concours ou examen dont le passage de l'examen du permis de conduire.**

Faute d'avoir respecté ce délai légal, les jeunes recensés tardivement sont en difficulté pour finaliser leurs démarches dans les temps.

Sachez enfin que **le recensement militaire demeure incontournable et obligatoire pour tous les jeunes citoyens et citoyennes français.**

Merci de vous présenter à la Mairie dès vos 16 ans avec livret de famille et carte d'identité.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES – RÉSULTATS DU 09 JUIN

Inscrits	735	
Votants	436	(59,32%)
Exprimés	417	
3 - La France Fièrè (Marion MARÉCHAL)	16	(3,84%)
4 - La France Insoumise – Union Populaire (Manon AUBRY)	16	(3,84%)
5 - La France revient (Jordan BARDELLA)	188	(45,08%)
6 - Europe Ecologie (Marie TOUSSAINT)	9	(2,16%)
8 - Parti animaliste (Hélène THOUY)	10	(2,39%)
11 - Besoin d'Europe (Valérie HAYER)	60	(14,39%)
15 - Liste ASSELINEAU -FREXIT (François ASSELINEAU)	10	(2,39%)
18 - La droite pour faire entendre la voix de la France (François Xavier BELLAMY)	30	(7,19%)
19 - Lutte Ouvrière le camp des travailleurs (Nathalie ARTHAUD)	1	(0,24%)
24 - L'Europe ça suffit (Florian PHILIPPOT)	2	(0,48%)
27 - Réveiller l'Europe (Raphaël GLUCKSMANN)	34	(8,15%)
29 - Alliance rurale (Jean LASSALLE)	14	(3,36%)
31 - Europe Territoires Ecologie (Guillaume LACROIX)	1	(0,24%)
33 - Gauche unie pour le monde du travail (Léon DEFFONTAINES)	12	(2,88%)
35 - Ecologie au centre (Jean-Marie GOVERNATORI)	14	(3,36%)
<i>Les vingt-trois autres listes n'ont obtenu aucun suffrage</i>		